

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20111215-2011_A187-DE
Date de télétransmission : 03/01/2012
Date de réception préfecture : 03/01/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2011_A187

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Amélioration des accès à la zone d'activités des Joncquiers aux Pennes Mirabeau - Infrastructures - Election des membres du jury en application de l'article 74III, 4° a) du Code des marchés publics - Appel d'offres ouvert

Le 15 décembre 2011, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 9 décembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - AMAROUCHE Annie - AMIEL Michel - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DESCLOUX Odette - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DRAOUZIA Dahbia - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARÇON Jacques - GARNIER Eliane - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GOUIRAND Daniel - GOURNES Jean-Pascal - GROSDEMANGE Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JONES Michèle - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LARNAUDIE Patricia - LEGIER Michel - LONG Danièle - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MERSALI Malik - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIERRON Liliane - PIN Jacky - RIVET-JOLIN Catherine - ROUARD Alain - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TRINQUIER Noëlle - VENEL Gérard - VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : LAGIER Robert suppléé par SANTINI Joseph-Marie - LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric - MALLETT Raymond suppléé par MAUNIER André - ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à PIZOT Roger - AREZKI Alain donne pouvoir à DESCLOUX Odette - BONTHOUX Odile donne pouvoir à JONES Michèle - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRUNET Danièle donne pouvoir à GARÇON Jacques - CHEVALIER Eric donne pouvoir à BERNARD Christine - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à HAMARD OULMI Nadira - DAGORNE Robert donne pouvoir à BONFILLON Jean - DECARA Yannick donne pouvoir à GERACI Gérard - DEMENGE Jean donne pouvoir à JOUVE Mireille - DEVAUX Pierre donne pouvoir à DEVESA Brigitte - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - FERAUD Pierre donne pouvoir à AMAROUCHE Annie - FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges - FOUQUET Robert donne pouvoir à CHAZEAU Maurice - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GERARD Jacky donne pouvoir à GARNIER Eliane - GUINDE André donne pouvoir à DE PERETTI François-Xavier - LICCIA Marcel donne pouvoir à MORBELLI Pascale - LOUIT Christian donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - MERGER Reine donne pouvoir à DELOCHE Gérard - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - NELIAS Mireille donne pouvoir à BUCCI Dominique - PAOLI Stéphane donne pouvoir à PIERRON Liliane - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Claude - RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - ROUGIER Jacques donne pouvoir à CURINIER Erick - SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert - SANGLINE Bruno donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude - SANTAMARIA Danielle donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - SLISSA Monique donne pouvoir à AMIEL Michel - TERME Françoise donne pouvoir à OLLIVIER Arlette - VEYRUNES Bernard donne pouvoir à VENEL Gérard

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : DILLINGER Laurent - DUFOUR Jean-Pierre - MATAS Henri - MOHAMMED Amaria - PIZOT Roger - POITOU Frédéric - POTIE François - ROUSSEL Jacques - TONIN Victor

Secrétaire de séance : Odile BARBAT-BLANC

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 15 DECEMBRE 2011

Rapporteur : Roger PELLENC

Co-rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Commande publique

Objet : Amélioration des accès à la Zone d'activités des Joncquiers aux Pennes Mirabeau – Infrastructures – Election des membres du Jury en application de l'article 74 III, 4° a) du Code des marchés publics – Appel d'offres ouvert

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Communauté du Pays d'Aix a engagé en 2004 une réflexion sur la réhabilitation de la Zone d'activités des Joncquiers, implantée à la sortie de la Commune des Pennes Mirabeau.

C'est dans le cadre de la réhabilitation des zones d'activités d'intérêt communautaire qu'une consultation a été lancée pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre, visant l'amélioration de l'accès à la Zone d'Activités des Joncquiers aux Pennes-Mirabeau. Les ouvrages considérés appartiennent à la catégorie infrastructures et la procédure applicable choisie par la CPA est l'appel d'offres ouvert.

Le Code des marchés publics exige pour ce marché la réunion d'un jury, composé conformément à l'article 24 - 1 du même Code des marchés publics.

La présente délibération a pour objet d'élire les membres titulaires et suppléants qui siégeront dans ce jury.

Exposé des motifs :

Le 16 Juillet 2004, le Bureau communautaire a autorisé, par délibération n° 2004_B144, le lancement d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la Zone d'activités des Joncquiers située sur la Commune des Pennes Mirabeau.

Deux études de faisabilité ont in fine été menées, l'une réalisée en juillet 2005, en concertation avec la Direction Départementale de l'Équipement, alors propriétaire et gestionnaire de la route nationale, la seconde complémentaire a été menée en juin 2007.

Sur cette base, par délibération en date du 14 décembre 2007, le Conseil de Communauté a autorisé la mise en place des crédits nécessaires à la réalisation de cette opération et a décidé la création d'une autorisation de programme de 4 000 000 € TTC échelonnée selon quatre crédits de paiement (100 000 € pour 2008, 1 050 000 € pour 2009, 2 000 000 € pour 2010 et 850 000 € pour 2011).

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est évaluée à 3 200 000 € TTC soit environ 2 700 000 € HT.

La mission de maîtrise d'œuvre, objet de la présente délibération, recouvre les études de conception, depuis l'avant projet, l'assistance au maître d'ouvrage dans la rédaction et la passation des marchés de travaux, le suivi et la réception des travaux.

En application de l'article 74 III 4° a) du Code des marchés publics, la procédure d'appel d'offres lancée exige, concernant ce marché de maîtrise d'œuvre relatif à des ouvrages d'infrastructures, la désignation d'un jury tel que défini au I de l'article 24.

Il est constitué en application des articles 22 et 24 du Codes des marchés publics et comprend donc pour les membres à voix délibérative :

- 1- Madame le Président de la Communauté du Pays d'Aix membre de droit ou son représentant élus conformément à l'article 22.II du Code des marchés publics, soit cinq membres du Conseil de Communauté élus en qualité de titulaires et cinq autre membres du Conseil, élus en qualités de suppléants ;
- 2- Le collège des personnalités désignées par Madame le Président qui présentent un intérêt particulier au regard de l'objet du marché sans que le nombre de ces personnes n'excède cinq ;

- 3- Le collège des personnalités désignées par Madame le Président dont la qualification ou l'expérience doit être la même que celle exigée des candidats et qui doivent représenter au moins un tiers des membres du jury.

Conformément à l'article 74 III 4°a) du Code des marchés publics, les deux dernières catégories de membre du jury ont voix consultatives et seront désignées par arrêté de Madame le Président.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur une même liste, sans panachage ni vote préférentiel, à la proportionnelle au plus fort reste. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Comme énoncé ci-dessus, il appartient donc au Conseil Communautaire de procéder à l'élection sur la même liste des cinq membres titulaires et des 5 membres suppléants, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, pour l'opération citée en objet.

- Ont déclarés candidatures en tant que titulaires :

M. Joël MANCEL (Beaurecueil) Vice Président de la CPA
M. Robert LAGIER (Meyreuil) Vice Président de la CPA
M. Jean-Pierre DUFOUR (Saint-Estève Janson) Vice Président de la CPA
M. Jean-Pierre BABULEAUD (Venelles) Conseiller Communautaire
M. Patrick MOYA (Bouc-Bel-Air) Conseiller Communautaire

- Ont déclarés candidatures en tant que suppléants :

M. Richard MARTIN (Cabriès) Vice Président de la CPA
Mme Anne MOINE (Rognes) Conseiller Communautaire
Mme Nadira HAMARD OULMI (Pertuis) Conseiller Communautaire
M. Marcel LICCIA (Vitrolles) Conseiller Communautaire
M. Dominique BUCCI (Les Pennes Mirabeau) Vice Président de la CPA

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1, L.5211-2 et L.5211-6 ;

VU le Code des marchés publics, et notamment les articles 22 et 24 ;

VU la délibération du Conseil communautaire du 14 décembre 2007 mettant en place une Autorisation de Programme et les crédits de paiement de l'opération de d'amélioration des accès de la ZA les Joncquiers aux Pennes Mirabeau;

VU la délibération du Bureau communautaire du 2 décembre 2011 approuvant le programme de l'opération d'amélioration des accès de la ZA les Joncquiers aux Pennes Mirabeau

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PROCEDER à l'élection**, au scrutin de liste sans panachage ni vote préférentiel, à la proportionnelle au plus fort reste, des membres titulaires et suppléants devant siéger au Jury prévu à l'article 74 III 4° a) pour l'appel d'offres ouvert de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération d'amélioration des accès à la ZA des Joncquiers.

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Amélioration des accès à la zone d'activités des Joncquiers aux Pennes Mirabeau - Infrastructures - Election des membres du jury en application de l'article 74III, 4° a) du Code des marchés publics - Appel d'offres ouvert

1. Election des membres du jury

Ont déclaré candidature :

Liste 1

TITULAIRES

Joël MANCEL
Robert LAGIER
Jean-Pierre DUFOUR
Jean-Pierre BABULEAUD
Patrick MOYA

SUPPLEANTS

Richard MARTIN
Anne MOINE
Nadira HAMARD OULMI
Marcel LICCIA
Dominique BUCCI

Inscrits	144
Votants	135
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	135
Majorité absolue	68
Pour	135
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0
Liste 1	135

Sont proclamés en qualité de titulaires et de suppléants du jury suivant les résultats du scrutin ci-dessus totalement retranscrits :

TITULAIRES

Joël MANCEL
Robert LAGIER
Jean-Pierre DUFOUR
Jean-Pierre BABULEAUD
Patrick MOYA

SUPPLEANTS

Richard MARTIN
Anne MOINE
Nadira HAMARD OULMI
Marcel LICCIA
Dominique BUCCI

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS-MASINI

03 JAN. 2012

